

Le Service de la culture met au concours

UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

à Gênes du 1er mars au 31 mai 2025

Dans ce cadre, la Ville d'Yverdon-les-Bains offrira en 2025 la possibilité à un·e artiste yverdonnois·e (au sens de la citoyenneté ou d'un lien fort à motiver) de bénéficier d'une résidence artistique de trois mois :

Elle s'accompagne d'une bourse de CHF 1500.- par mois.

Les artistes intéressés·es par cette offre sont priés·es de faire parvenir un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un dossier artistique
- Un projet de travail – objectifs

Les dossiers devront parvenir jusqu'au **11 octobre 2024** à l'adresse mail suivante culture@yverdon-les-bains.ch ou par courrier : Service de la culture – Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains.